



Association de la Grande Cariçaie
Chemin de la Cariçaie 3
1400 Cheseaux-Noréaz
Suisse

T +41 24 425 18 88
info@grande-caricaie.ch
www.grande-caricaie.ch

COMMUNES DE CHEYRES-CHÂBLES ET YVONAND

Protection contre l'érosion du

site de Crevel

Résumé du projet

Mars 2026

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'érosion de la rive sud du lac de Neuchâtel est une thématique étudiée par les gestionnaires depuis le début des années 1980. En effet, sous l'effet des courants lacustres activés par les vents, la rive est régulièrement soumise au phénomène de l'érosion (jusqu'à 1m par année par endroit), entraînant non seulement la perte de milieux naturels rares et menacés, mais également la destruction de sites archéologiques (dont certains inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO), et des dégâts à des infrastructures humaines (habitations, chemins, etc.).

Le site de Crevel est l'un des 5 sites prioritaires de protection définis par un groupe de travail intercantonal en 2019. Les études détaillées du projet (études de variantes, modélisations hydrauliques, études géotechniques, géophysiques, environnementales, etc.) ont démarré en 2023 avec comme objectif la protection d'environ 1'000 mètres de rive entre le port de Cheyres et Crevel.

LE PROJET EN BREF

Le projet de lutte contre l'érosion du site de Crevel c'est :

- Deux secteurs prioritaires de protection : un secteur vers les passerelles de Cheyres et un secteur devant les habitations de Crevel (environ 1'000 ml de rive protégés) ;
- Aucun ouvrage fixe dans le lac, mais uniquement la mise en place de matériaux sableux sur environ 30m de large depuis la rive pour casser l'énergie des vagues ;
- Le prélèvement des matériaux sableux par pompage de ces derniers dans le lac au droit des zones les plus propices selon les modèles géophysiques réalisés ;
- L'acheminement de ces matériaux par un tuyau flottant sur le lac puis la mise en place de ces derniers (2x 7'000 m³) sur la rive aux endroits souhaités ;
- L'implantation de roseaux sur les zones remblayées afin de fixer les remblais et offrir, à terme, une protection naturelle des rives ;
- Une réalisation envisagée à la fin de l'été 2026 (mi-août à fin octobre) pour le remblayage des rives, l'implantation des roseaux est envisagée en février 2027 par lac bas ;
- Un suivi d'efficacité prévu sur au moins 5 ans après la réalisation des travaux ;
- Un pilotage du projet effectué par l'AGC et un financement entièrement assuré par les Cantons de Fribourg (Service des forêts et de la nature – Section nature et paysage) et de Vaud, ainsi que par la Confédération.

Pour plus d'informations : Association de la Grande Cariçaie / Michel Baudraz / 024 425 18 88